

**CHANTRAINE**

## **REUNION PUBLIQUE**

**Chantraine Ville Zone 30**

**Sécurisation des déplacements entre les deux écoles.**

**Et échange ouvert sur des sujets qui vous interpellent**

***Le mardi 16 avril 2024 à 18 h 30***

***A la maison des associations Charles Grandemange***

### **INVITATION de Monsieur le Maire de Chantraine à tous les Chantrainois**

Chantrainoises et Chantrainois,

En référence à la délibération du Conseil municipal déclarant Chantraine Ville Zone trente, la signalisation réglementant cette disposition sera mise en place pour être opérationnelle avant le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Un arrêté de police précisant la date effective des nouvelles limitations sera pris par le Maire et rappelé aux entrées de l'agglomération de Chantraine.

Également, le projet de sécurisation des déplacements des enfants entre les deux écoles de Chantraine sera prochainement réalisé au bas de la rue du Général de Gaulle avec notamment l'installation d'un feu récompense. Ce dernier est au rouge et récompense le véhicule respectant la vitesse réglementaire en passant au vert.

Aussi, et préalablement à la mise en place de ces dispositifs, déjà présentés dans le dernier Chantraine Echo 2024, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à une réunion d'information ouverte à tous les Chantrainois.

**Le mardi 16 avril 2024 à 18h30**

**A la Maison des associations Charles Grandemange**

**Cette rencontre se terminera sur un moment d'échange ouvert sur des sujets, concernant notre commune, qui vous interpellent.**

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Maire de Chantraine**

**Marc BARBAUX**

